



Les fondamentaux

OBJECTIF(S)

- Connaître le mécanisme de la dommage ouvrage

NIVEAU & PUBLIC

SPÉCIALISATION

Tout professionnel de l'immobilier

Prérequis : aucun

MODALITÉS DE PARTICIPATION

Durée : ½ journée (soit 3,30 heures)

Moyens pédagogiques : Cas pratiques - Support pédagogique
Quiz d'évaluation finale

Matériel nécessaire : vidéo projecteur, paper-board

Effectif maximum : 50

INTERVENANT(S)

Formateur : Professionnel spécialisé en Assurances

Validé par le Bureau de la Commission Formation FNAIM

TARIFS

Adhérent FNAIM : 130 € HT

Non Adhérent FNAIM : 190 € HT

PROGRAMME

- I - LES CONFIGURATIONS POSSIBLES DU DDE

- Les évènements assurés
- Les dommages garantis

II - QUI EST ASSURÉ ? POUR QUOI ?

- Les différentes garanties
- Dommages sur parties communes/privatives

III - IRSI ET CIDE COP

- Champ d'application
- Objectifs des conventions
- Le rôle de l'assureur gestionnaire

IV - LA RECHERCHE DE FUITE

- Le « réputé garanti »
- La mise en oeuvre et la prise en charge



Programme accessible
aux personnes
en situation de handicap